



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 91440

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la future chaîne internationale. Il souhaiterait savoir quelle langue sera choisie pour diffuser cette chaîne : le français ou l'anglais. Si cette chaîne, financée par des fonds publics, doit pouvoir être accessible à l'ensemble de la population française, instaurer le sous-titrage ou le bilinguisme pourrait participer à exporter plus largement la culture française dans le monde. En conséquence, il souhaiterait connaître sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91440

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3794